

## Cataloguer les partitions

### 1. Enjeux et définitions

Le domaine de l'édition musicale a une forte dimension internationale. Il est donc particulièrement important de normaliser la description bibliographique afin de permettre un catalogage à l'échelle mondiale et d'aider à la compréhension des notices. Les deux normes Z44-069 du catalogage de la musique et Z 44-079 de la forme et structure des vedettes titres musicaux datent de 1993. Nous aborderons ici uniquement les particularités du catalogage de la musique imprimée. L'indexation des publications imprimées demande également un traitement spécifique.

**Publications musicales** : les publications musicales comprennent les publications lisibles à l'œil nu ou en braille à l'usage des aveugles, ainsi que les publications éditées en vue d'une diffusion restreinte. Les partitions sont désignées sous le terme de musique imprimée.

**ISBD(PM)** : la description bibliographique internationale normalisée de la musique imprimée spécifie les éléments nécessaires à la description et à l'identification de ces publications, attribue un ordre à ces éléments et prescrit un système de ponctuation pour cette description. L'ISBD(PM) est conçu principalement pour les publications de musique imprimée récentes. Pour décrire et identifier les publications musicales anciennes, on suivra s'il y a lieu, les règles de l'ISBD(PM) et celles de l'ISBD(A) pour les monographies antérieures à 1801.

**Cotage** : numéro d'ordre attribué aux planches d'origine et qui figure au bas d'une page de musique imprimée, permettant d'identifier les planches à partir desquelles une édition a été imprimée.

### 2. Rédaction de la notice bibliographique

#### Schéma de l'ISBD(PM)

Zone de titre et de mention de responsabilité. - Zone de l'édition. - Zone de la présentation musicale. - Zone de l'adresse bibliographique. - Zone de la collation. - Zone de la collection. - Zone des notes. - Zone du numéro normalisé (ou autre numéro) et des modalités d'acquisition

- Zone de la présentation musicale :

Les différents types de documents sont : partition, partition des chœurs, partition réduite, partition condensée, partie(s), partie de piano (violin, etc.) conducteur, partition de travail, partition vocale.

- Zone de la numérotation :

International Standard Musical Number. L'ISMN est formé de la lettre M et de 8 signes numériques identifiant l'éditeur et la publication concernée. On doit inclure le numéro d'édition, ainsi que le cotage, s'ils sont connus.

**Sources d'information** : la page de titre est la source d'information prioritaire mais en l'absence de celle-ci, on choisira la source qui présente l'information la plus complète, de préférence l'achevé d'imprimé.

**La description à plusieurs niveaux** est une des méthodes possibles pour la description bibliographique des parties.

### 3. Forme et structure des vedettes titres musicaux

**La rédaction de titres uniformes est essentielle** pour plusieurs raisons :

- le langage universel de la musique (titres dans toutes les langues)
- l'abondance de titres non significatifs
- la difficulté d'identifier avec exactitude les œuvres à l'intérieur du catalogue de certains compositeurs

En général, le titre retenu en vedette est le titre original donné par le compositeur, dans sa langue de sa rédaction.

**Les sources d'informations** les plus fiables pour établir la forme originale du titre de l'œuvre musicale sont dans l'ordre : la liste des titres uniformes musicaux de la BNF, le catalogue des documents musicaux de la Library of Congress, la Deutsch Nationalbibliographie, les catalogues thématiques, catalogues d'œuvres, éditions monumentales, les encyclopédies et dictionnaires musicaux.



**La construction des titres de forme :**

Pour les titres significatifs, l'élément d'entrée est le titre. Pour les titres non significatifs, le titre de forme comprends un élément d'entrée (la forme ou le genre musical) et des éléments complémentaires permettant d'identifier l'œuvre (numéro d'ordre, de catalogue thématique ou d'opus, tonalité). Exemple :

Sonates, Violon, piano.Nr1 Op. 13. La majeur / Fauré, Gabriel (1845-1924).

Il est nécessaire également de faire la distinction entre les œuvres homonymes, ou les différentes états d'une même œuvre (version), en ajoutant un qualificatif de langue ou de version.

**4. Catalogage des partitions en format Unimarc**

**Les données codées**

125 Enregistrements sonores et musique notée

128 forme de l'œuvre musicale, tonalité ou mode.

146 Distribution instrumentale et vocale

**500 titre uniforme :**

- 500 \$q version
- 500 \$r distribution instrumentale
- 500 \$s référence numérique (pour la musique)
- 500 \$u tonalité.
- 500 \$w Eléments additionnels (pour la musique) arrangement etc...

**Le bloc 6XX de l'indexation matière** offre de grande liberté pour l'indexation de la musique, notamment par l'utilisation de la zone 606 nom commun, vedette matière. Il est recommandé d'utiliser le thésaurus RAMEAU pour le choix des mots matières.

On peut également utiliser à profit le bloc des **9XX** pour les besoins spécifiques de l'indexation de la musique, comme le décrit l'article d'Isabelle Gauchet [La Description de la musique](#).

**Attention** une nouvelle version du format Unimarc a été publiée après la publication de cet article. Il est nécessaire de compléter le propos de l'auteur avec [cette mise à jour](#). Mais les thématiques qu'elle aborde sont encore d'actualité.

**Bibliographie**

**Normes et format**

Catalogage de la musique imprimée : rédaction de la notice bibliographique : NF Z 44-069, Association française de normalisation, AFNOR, 1993.

Catalogage : forme et structure des vedettes titres musicaux : NF Z 44-079, Association française de normalisation, AFNOR, 1993.

[BNF Format Unimarc](#)

**Manuels**

Le catalogage : méthode et pratiques. Tome 2, Marie-Renée Cazabon, Cercle de la librairie, 2003. ([critique du BBF](#))

[ISBD \(PM\) : description bibliographique internationale normalisée de la musique imprimée](#), Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques, Bibliothèque nationale de France, 1998.

**Articles**

[La description de la musique](#), Isabelle Gauchet, BBF, 2002, n°2.

[Indexation de la musique et fichiers d'autorité: le point de vue pratique](#), Christianne Kriloff, BBF, 2002, n°2.

[Les documents musicaux](#), Catherine Massip, BBF, 1993, n°5.

**Webographie**

[Association pour la coopération des professionnels de l'information musicale](#)

[Catalogage / Indexation AIBM](#). AIBM (Association Internationale des bibliothèques, archives et centres de documentation musicaux). Groupe français

[BNF Musique](#)

Fiche créée par Anne Romain, le 6 décembre 2014